

Les conditions de production peuvent-elles faire des pays méditerranéens des exportateurs de viande : cas de la Tunisie

Boularès M., Labouesse F.

L'élevage en Méditerranée

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 7

1971
pages 71-76

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010378>

To cite this article / Pour citer cet article

Boularès M., Labouesse F. **Les conditions de production peuvent-elles faire des pays méditerranéens des exportateurs de viande : cas de la Tunisie.** *L'élevage en Méditerranée*. Paris : CIHEAM, 1971. p. 71-76 (Options Méditerranéennes; n. 7)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Mohsen BOULARÈS

François LABOUESSE

*Institut National
de la Recherche Agronomique
de Tunisie.*

Les conditions de production peuvent-elles faire des pays méditerranéens des exportateurs de viande : cas de la Tunisie ⁽¹⁾

(1) Pour les aspects techniques, cet article se réfère surtout aux travaux réalisés par MM. M. SKOURI et A. ANTIC (Zootechnie), J.-P. GACHET et G. JARITZ (Cultures Fourragères), à l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie.

Le développement de l'élevage conditionne l'approvisionnement en protéines animales des populations des pays méditerranéens. Dans les perspectives actuelles du marché mondial, ces produits peuvent aussi devenir une ressource de devises intéressante. Les pays industrialisés importateurs ou en passe de le devenir s'intéressent à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Des projets de développement et des aides substantielles dans ce domaine pourraient en découler au cours des prochaines années. C'est en partie dans ces termes que doit être interprété l'intérêt nouveau porté à ces problèmes par les pays riches.

La capacité des pays méditerranéens à devenir exportateurs dépend de plusieurs éléments de leur situation. Elle est avant tout liée à leurs potentialités réelles et ensuite à la répartition de la production, au fur et à mesure de son développement, entre consommation intérieure et demande extérieure.

Ce second aspect fait intervenir un certain nombre d'éléments tels que le rythme de croissance de la production, l'évolution de la population et des revenus, la politique générale du pays, la situation internationale, etc...

Par exemple, dans un pays comme la Tunisie, l'évolution récente de la production et des prix laisse penser qu'un accroissement, même important, de la production animale pourrait être entièrement absorbé par la seule demande autochtone et touristique (celle-ci constitue d'ailleurs une forme d'exportation).

Nous laisserons de côté ici ces éléments, de nature largement prospective, pour traiter seulement de ce qui constitue la condition de base de la question posée, à savoir les possibilités réelles de production des pays méditerranéens en matière animale.

Nous limiterons en outre le sujet à la viande bovine. Bien que celle-ci ne fournisse, par exemple en Tunisie, que 30 % de la consommation carnée, c'est elle qui présente les aspects les plus neufs : l'élevage ovin, même s'il offre une marge d'amélioration importante, représente une vieille tradition dans ces pays ; quant à la spéculation avicole, son caractère industriel retire toute originalité à son introduction.

Nous traiterons seulement du cas de la Tunisie. Ce qui y a été démontré et ce qu'il apparaît possible d'y faire, intéresse au moins autant les autres pays du Maghreb. On verra ainsi que les conditions favorables déjà découvertes et ex-

ploitées au Nord de la Méditerranée (Espagne, Yougoslavie, Grèce) existent aussi dans une certaine mesure au Sud.

Nous commencerons donc par dresser un rapide panorama de l'élevage bovin en Tunisie. Puis nous exposerons les résultats des premières investigations systématiques des possibilités techniques dans ce domaine. Nous essaierons alors de dégager quelques-uns des obstacles qui s'opposent à son développement, mais nous indiquerons aussi les éléments favorables sur lesquels celui-ci peut s'appuyer. Enfin, dans une dernière partie, nous envisagerons les voies qui nous paraissent les plus importantes à étudier pour mettre en valeur les potentialités dégagées.

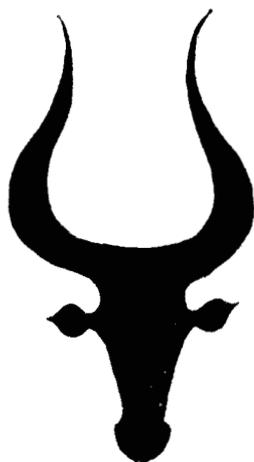
1. — LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION BOVINE EN TUNISIE

Pour une population de 5 millions d'habitants, la Tunisie possède actuellement un troupeau de 420 000 bovins environ, dont 200 000 femelles. En 1967, l'effectif était estimé à 620 000 têtes, mais un ensemble de circonstances climatiques et politiques, que nous ne détaillerons pas ici, l'ont réduit au niveau actuel qui paraît être le point le plus bas. Un processus de reconstitution dont l'importance reste difficile à apprécier se manifeste depuis quelques mois.

Il existe environ 15 000 femelles de races laitières importées (Pie noire, Schwytz, Pie rouge) et 50 000 femelles résultant de croisement d'absorption par des races européennes (Schwytz, Tarentaise, Montbéliarde) et par des Zébus. Le reste est une mosaïque résultant de croisements sur une race locale qui n'existe pratiquement plus à l'état pur.

Les aptitudes de cette population, malgré la petite taille des bêtes, sont assez favorables à la production de viande (rusticité, fécondité, vêlage facile). En production de lait, les maxima atteignent 3 000 litres, mais les niveaux les plus fréquents se situent aux environs de 1 000 litres.

L'élevage bovin a toujours existé en Tunisie. La période de colonisation a peu apporté dans ce domaine. C'est seulement depuis l'indépendance que des efforts systématiques ont été faits, notamment par l'introduction de laitières européennes et les croisements d'absorption.



L'élevage laitier s'est développé essentiellement autour de la capitale, mais il existe des vaches laitières sur à peu près tout le territoire. Le secteur organisé qui, dans ce domaine, a été l'initiateur sous l'impulsion de l'Etat (Coopératives et fermes d'Etat), dispose de grandes étables où le niveau de production se situe entre 3 000 et 4 000 litres par lactation.

Progressivement et avec des pertes souvent considérables, cet élevage a commencé à diffuser dans certains secteurs d'agriculture privée. On y trouve maintenant toute la gamme de taille des troupeaux, jusqu'à plus de 200 vaches, avec un niveau technique variable, dans certains cas très bons.

Mais l'essentiel du cheptel non spécialisé est entretenu par les petits et moyens agriculteurs du Nord et dans une moindre mesure, du Centre. Il s'agit de petits troupeaux familiaux entretenus presque exclusivement en marge de l'exploitation agricole, récoltant sur les chaumes, les bords de route, les fonds d'oued ou dans le maquis, des unités fourragère gratuites en concurrence avec moutons et chèvres. La céréaliculture de subsistance accapare la terre labourable et ne laisse pas de place aux cultures fourragères. En période sèche, les animaux perdent le poids gagné durant la poussée de l'herbe.

La fonction de cet élevage varie selon les types de structure d'exploitation. Dans la petite propriété, outre qu'il fournit quelques produits d'autoconsommation familiale, il constitue une forme de réserve de valeur dans une société rurale encore renfermée et autarcique. La vente des bêtes est alors déterminée non pas par des critères zootechniques ou de rentabilité, mais par les besoins de trésorerie et par l'état des possibilités d'alimentation du bétail.

Il existe aussi des troupeaux dans les grandes exploitations céréalières. Leur mode de conduite, peu différent du précédent, en fait, par l'utilisation des chaumes et des jachères, un sous-produit de la céréaliculture au même titre que l'élevage ovin et caprin. Il s'agit souvent d'un capital immobilisé où l'on puise selon les besoins et pour lequel l'agriculteur prend rarement en considération le revenu qu'il pourrait en tirer. En outre, un certain prestige se mesure souvent au nombre de bêtes possédées, quelle que soit leur qualité.

Sur le marché, ceci se traduit par une grande hétérogénéité des produits qui ne correspondent à aucun type défini et dont l'état ne justifie souvent en rien l'abattage. Ceci explique le très bas niveau de productivité du troupeau : le poids vif moyen des bêtes abattues est de l'ordre de 180 kg et la production de viande par femelle est de 85 kg par an (1).

L'absence, encore très fréquente, de pratique de la production fourragère et de maîtrise des conditions d'alimentation entraîne une forte saisonnalité de l'offre qui s'accompagne d'une fluctuation importante des prix (2) et de phénomènes spéculatifs.

(1) Certains pays européens atteignent 200 kg.
 (2) Le prix en janvier est supérieur de 50 % à celui de juillet.

Dans ces conditions, c'est le commerce extérieur qui tient lieu de système de régulation de l'offre.

En résumé, cet élevage entretient très peu de liens avec le reste de l'exploitation (1), ce qui lui confère une grande vulnérabilité puisque les agriculteurs peuvent l'abandonner sans dommage pour leur système de culture, comme cela s'est produit entre 1967 et 1970 lors de la généralisation du régime coopératif.

Toutefois, ceci n'est pas absolu. Plusieurs régions de petite exploitation intensive, telles que le Cap Bon et Ras Jebel, où le maraîchage et l'agrumiculture occupent une place importante, pratiquent un élevage bovin traditionnel mais très productif. Les besoins en fumier ne sont pas la seule raison d'une telle association ; celle-ci peut prendre des formes diverses selon les situations. Dans le Cap Bon, les sous-produits du maraîchage fournissent une part notable de l'alimentation des bêtes et permettent de produire du lait aussi bien que de la viande. Ce choix n'est pas possible à Ras Jebel, région productrice de pommes de terre : l'élevage y est orienté vers l'engraissement et fournit un type d'animaux bien défini (2). Très souvent, une part importante de l'alimentation, aussi bien le foin que le concentré, est achetée à l'extérieur, d'où le terme de « bovins sans terre ». En outre, la pratique de l'engraissement peut jouer un rôle important dans la régulation de la trésorerie de l'agriculteur : il achète ses bêtes après la vente d'une récolte et les revend pour financer les frais d'installation de la culture suivante. Il ne s'agit plus d'une simple forme de réserve de valeur, mais de la rotation productive d'un capital momentanément disponible.

De cette rapide description de l'élevage bovin en Tunisie, on peut tirer deux conclusions.

Tout d'abord son mode de conduite extensif et archaïque entraîne une sous-utilisation marquée des potentialités du troupeau. A ceci s'ajoute qu'aucun inventaire sérieux des possibilités réelles de l'élevage bovin n'a été tenté jusqu'à une époque récente. Ce sont les résultats des premières investigations menées dans ce domaine depuis quelques années que nous allons examiner à présent.

2. — LES ACQUISITIONS TECHNIQUES RÉCENTES

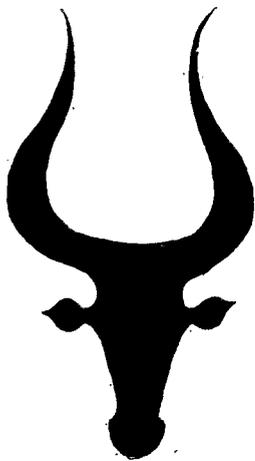
Le champ couvert par les recherches récentes reste encore incomplet. Parmi les résultats atteints nous retiendrons seulement ceux dont les conséquences pratiques sont les plus importantes.

2.1. La production fourragère

Il est maintenant admis qu'en pays méditerranéen comme ailleurs, les conditions d'alimentation sont déterminantes pour les résultats de l'élevage.

(1) D'où sa qualification d'élevage dérobé ou marginal.

(2) Taurillons élevés en très petits lots (1 à 5 bêtes) pesant 450 à 500 kg après 8 à 10 mois d'engraissement.



Fourchette des rendements possibles de quelques plantes fourragères en Tunisie

Espèces	Cultures assolées					Cultures pérennes			Prairies semi-permanentes	
	Vesce-avoine	Féverole	Bersim	Orge	Ray-grass d'Italie	Sulla (1)	Luzerne (1)	Fétuque élevée (1)	Trèfle souterrain	Medicago annuelles
Matière verte (t/ha)	20-35	25-40	35-60	20-30	25-45	40-70	30-55	25-60	30-50	25-45
Matière sèche (t/ha)	3-6	5-7	4-7	3-5,5	5-9	6-10	7-12	5-11	5-8	4-7

Source : J.-P. Gachet — Communication au Séminaire National sur l'élevage bovin et la production de viande, Tunis : 18-20 mai 1971.

(1) Peut-être aussi conduite en prairie semi-permanente.

(2) Peut également être introduit dans les assolements.

Depuis 30 ans, la Tunisie a connu une évolution assez nette de son système d'exploitation céréalier. Il consistait d'abord en un assolement biennal blé-jachère, le bétail disposant des chaumes et des parcours (1). Une première étape d'intensification a consisté à introduire une sole de vesce-avoine, tandis que les pastoralistes travaillaient à l'amélioration des parcours avec le matériel végétal local. Toutefois, outre que la vesce-avoine est un précédent aujourd'hui discuté, ceci ne pouvait servir de base au développement d'un élevage intensif.

Depuis quelques années, une nouvelle étape, encore expérimentale, a consisté à explorer systématiquement les possibilités de cultiver de l'herbe. Les résultats déjà obtenus permettent d'affirmer que dans toute la zone de pluviométrie supérieure à 450 mm l'intensification fourragère à base de plantes cultivées est possible.

Parmi les acquis, nous ne retiendrons que les plus intéressants, qui concernent déjà de vastes zones.

On peut les classer en (cf. tableau ci-dessus) :

- cultures assolées annuelles : bersim, sulla, ray-grass d'Italie,...
- cultures pluriannuelles non assolées : luzerne, fétuque, sulla,...
- pâturages améliorés semi-permanents : luzerne, fétuque et diverses espèces qui se resèment naturellement, telles que le trèfle souterrain et diverses médicago.

L'intérêt présenté par ces résultats dépasse d'ailleurs largement le seul cadre de l'élevage. Ils offrent une possibilité de valorisation intéressante pour des zones importantes où les cultures sont à proscrire, ou tout au moins à réduire notablement, telles que les pentes (2). Ils peuvent également constituer un élément complémentaire à l'introduction des variétés de céréales à haut rendement en favorisant le maintien de la fertilité des

sols et en constituant, à côté de ces variétés, un second facteur d'intensification du système de production (1).

Examinons à présent les résultats obtenus dans le domaine de la production animale proprement dite.

2.2. Les méthodes de production de viande

Il s'agit surtout de résultats d'engraissement de taurillons. Certains d'entre eux ne sont pas surprenants : ils concernent les possibilités des bêtes issues de races importées ou croisées. Avec des régimes alimentaires assez simples, des gains de poids de 1 200 g par jour ont été couramment atteints. Mais ce type de bétail ne représente encore qu'un effectif assez faible, d'autant plus qu'il est orienté en grande partie vers la production de veau de boucherie abattu à 100 kg environ.

D'autres résultats étaient moins attendus et offrent des possibilités d'application beaucoup plus larges. Depuis 4 ans, des essais d'engraissement ont été pratiqués sur de jeunes animaux d'origine locale. Ces bêtes, récupérées alors qu'elles allaient être abattues entre 120 et 200 kg, présentaient une grande hétérogénéité et une conformation souvent mauvaise. Suivant les régimes alimentaires expérimentés, des gains variant entre 800 et 1 000 g par jour ont été enregistrés pendant 150 à 200 jours. Les rations les plus simples comprenaient du foin (vesce-avoine) et du concentré (orge et graines de légumineuses), qui correspondent aux ressources les plus courantes. D'autres substituaient en partie l'ensilage au foin. Les plus élaborées contenaient de la mélasse ou de la pulpe de betterave ensilée, provenant d'une sucrerie proche dont les sous-produits étaient jusque-là exportés. Les modes de conduite consistaient soit dans la stabulation intégrale, soit dans la

finition à l'étable après une période de pâturage.

D'autres essais sur pâturage amélioré se sont traduits par une vitesse de croissance plus faible, mais par des résultats économiques meilleurs.

L'extension de ces méthodes, qui améliore la productivité des bêtes abattues, à l'ensemble des animaux qu'elles concernent, serait de nature à accroître considérablement la production de viande bovine en Tunisie (1).

A côté de ces techniques, on dispose de résultats plus classiques, susceptibles d'accroître l'effectif, la qualité et la productivité du troupeau, notamment le croisement d'absorption et le croisement industriel.

Ces données font donc apparaître une très grande marge entre ce qui existe actuellement et ce qui pourrait être obtenu. Cependant leur diffusion se heurte à un certain nombre d'obstacles qu'il convient d'examiner maintenant.

3. — LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE BOVIN

Il n'est pas possible actuellement de fournir une analyse complète et synthétique des freins que rencontre le développement de l'élevage bovin en Tunisie, ces problèmes n'ayant encore jamais fait l'objet d'études systématiques.

On peut seulement exposer ceux qui, dès maintenant, apparaissent comme les plus importants.

3.1. La nature de l'animal

Du fait de leur grande taille, le financement des bovins représente une immobilisation importante, à la différence des

(1) Face à la situation de pénurie de viande que la Tunisie connaît actuellement, les participants à un séminaire national sur ce sujet ont recommandé, en particulier les mesures suivantes :

- Interdiction de l'abattage des jeunes ayant un certain poids (250 à 300 kg) ;
- Création d'un organisme qui récupère et redistribue les bêtes de cette catégorie que les agriculteurs désirent vendre.

(1) Comme on l'a vu plus haut, ce système est encore très largement pratiqué aujourd'hui.

(2) La reconversion de ces zones ne dépend pas seulement de cette possibilité, mais aussi, dans la plupart des cas, de la résolution de problèmes socio-économiques (céréaliculture de subsistance).

(1) Cependant, il convient d'être prudent au sujet des conséquences de l'introduction de ces variétés à haut rendement qui, dans le contexte actuel, pourraient tout aussi bien se traduire par des résultats moins favorables. En attendant de pouvoir constater les conséquences réelles, seule une analyse approfondie de la situation actuelle permettrait de trancher.

moutons ou des chèvres ; ceux-ci se reproduisent plus vite et s'échangent plus facilement. Ils fournissent, en outre, une part essentielle de la consommation familiale carnée, tandis que la production de viande du bovin est obligatoirement tournée vers le marché.

Par ailleurs, le bovin nécessite une alimentation régulière et de meilleure qualité, et une conduite soignée.

Jusqu'à une époque récente, on invoquait les conditions climatiques comme facteur limitant essentiel au développement de l'élevage. Tous les travaux et les expériences évoquées plus haut ont montré qu'en réalité ce sont les conditions d'alimentation qui sont déterminantes. Certaines influences liées au climat et aux conditions sanitaires existent, mais restent secondaires.

Ceci nous conduit à aborder la place de l'élevage dans les formes actuelles de l'agriculture tunisienne.

3.2. La place de l'élevage bovin dans l'agriculture du Nord

Comme nous l'avons vu plus haut, l'élevage bovin est une activité résiduelle pour la majorité des agriculteurs du Nord de la Tunisie. Qu'il s'agisse de la petite propriété morcelée ou de la grande exploitation absenteïste, la pratique des cultures et des réserves fourragères est très peu courante.

Les troupeaux, livrés à eux-mêmes, ne font pas l'objet d'une conduite rationnelle. Ceci traduit l'absence de technicité des agriculteurs et de modèles de production bien définis, hormis les cas particuliers exposés. En outre, la demande croissante en blé, ajoutée à des traditions céréalières solides, a pratiquement marginalisé l'élevage dans les systèmes de production du Nord. Bien que numériquement important, cet élevage n'est pas véritablement intégré à l'exploitation. Enfin, on l'a vu, il ne répond pas à des préoccupations de rentabilité. C'est pourquoi les incitations éventuelles du marché et de la politique agricole ne provoquent qu'une faible réponse de la part des agriculteurs.

Fondamentalement, ce sont donc les systèmes actuels de production du Nord qui sont inadaptés à la pratique d'un élevage rationnel. L'introduction rapide des variétés de céréales à haut rendement est un élément susceptible de modifier cette situation. Ceci peut se faire dans un sens favorable si la céréaliculture parvient à s'intégrer dans des assolements diversifiés faisant une place aux fourrages et libère d'importantes surfaces à vocation herbagère (pentes, bas fonds, zones en danger d'érosion), ou dans un sens défavorable si le rapport des prix de la viande et des céréales détermine une extension encore plus grande de la culture de celles-ci sur les terres impropres, ce qui entraînerait une marginalisation encore plus poussée de l'élevage.

3.3. Les obstacles du marché

Même si on vient de voir que la production bovine n'est pas souvent pratiquée dans un esprit de rentabilité, il est certain que le niveau des prix à la production n'a pas, jusqu'à une date récente, constitué un encouragement, alors que le secteur céréalier a toujours fait l'objet d'un soutien important à la fois par les prix et par l'organisation de la production et du marché.

En outre, le système actuel de commercialisation de la viande constitue sans doute un frein notable au développement de la production, aussi bien que de la consommation. Les tentatives d'organisation et de régularisation de l'offre et des prix se sont en fait soldées par un renforcement des pratiques spéculatives qui dominent producteurs et consommateurs malgré des mesures administratives de fixation des prix. Les producteurs sont isolés par défaut d'information sur les prix et par des pratiques archaïques dans les transactions. Enfin, l'absence de groupements professionnels les laisse inorganisés sur les plans technique et commercial.

Ce phénomène s'étend aussi bien à la production fourragère : l'absence de maîtrise de celle-ci entraîne des variations de production et des phénomènes de disette qui se traduisent par des prix très élevés pour le foin (40 ml/kg) et la paille (14 ml/kg). Enfin au niveau de la demande de viande, l'hostilité de la population tunisienne à consommer de la viande congelée ne permet pas d'utiliser des capacités de stockage pour pratiquer la régulation du marché.

Tous ces éléments expliquent l'état actuel du troupeau et la faiblesse de sa production. Cependant, il existe aussi un certain nombre de facteurs plus favorables qui peuvent servir de base pour exploiter les possibilités techniques dégagées plus haut.

4. — LES FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

Ces facteurs peuvent être aujourd'hui mieux appréciés, notamment grâce au changement d'état d'esprit intervenu sur cette question depuis quelques années. Ils concernent aussi bien la production que ses conditions et ses débouchés.

4.1. Les débouchés

Bien que le niveau de consommation de la population tunisienne soit encore discuté, tous les spécialistes s'accordent à reconnaître sa faiblesse. L'expérience passée montre que, si les prix restent stables, le débouché intérieur sera assuré pour d'importantes quantités de viande, étant données les habitudes de consommation locale.

En outre, les marchés libyen et algérien manifestent une préférence marquée pour les produits tunisiens. Leur proximité et leurs besoins assureraient



un écoulement pour de grandes quantités. Enfin, la situation du marché mondial actuel ne permet pas d'avoir d'inquiétude concernant les excédents éventuels importants.

4.2. Les potentialités

Bien que l'inventaire complet des possibilités tunisiennes en matière de production fourragère ne soit pas encore réalisé, on connaît d'ores et déjà ce qu'il est possible d'atteindre dans certaines vastes régions.

La Khroumirie et les Mogods, zones très arrosées, ont révélé des potentialités insoupçonnées : sur des terres marneuses ou acides, ou des bas fonds hydromorphes, impropres jusque-là à toute culture, l'utilisation de certaines espèces, telles que sulla, bersim, trèfle souterrain et fétuque, a permis d'atteindre sans difficulté des productions en sec de l'ordre de 30 à 50 tonnes de fourrage vert à l'hectare. Les superficies concernées dépassent 200 000 ha, actuellement recouverts le plus souvent de maquis ou non assainis.

D'autre part, il existe en Tunisie, environ 100 000 ha de terres irriguées (1) dont une part peut avantageusement être consacrée à la culture assolée de l'herbe et permettrait de fournir la part de fourrages riches d'un élevage exploitant les parcours secs environnants. Ceci contribuerait à réaliser l'intégration des périmètres irrigués dans les zones sèches.

Enfin, rappelons l'intérêt et les possibilités de l'intensification agricole par la conception de systèmes de production diversifiés dans le Nord, consacré jusqu'à présent à la quasi-monoculture céréalière.

4.3. L'organisation existante

Il existe déjà une infrastructure administrative assez étoffée en matière d'élevage. En dehors des services du Ministère de l'Agriculture, des organismes spécialisés s'occupent directement de sa promotion et gèrent un ensemble de fermes, d'abattoirs et de marchés (2).

Ces structures bénéficient actuellement d'une aide étrangère importante, soit par le canal de la FAO et du PAM, soit dans le cadre d'actions bilatérales.

En outre, les efforts réalisés depuis l'indépendance se traduisent aujourd'hui par des acquis dans plusieurs domaines : connaissances, amélioration d'une part non négligeable du troupeau, constitution d'une catégorie d'éleveurs modernes.

Enfin sur le plan législatif, une politique active de promotion de l'élevage se dessine. Elle s'est traduite par l'élaboration de mesures d'encouragement (crédits à taux faibles, subventions) et par le relèvement des prix fixés au détail. On ne peut pas encore dire si l'utilisation actuellement importante de

(1) Actuellement en état de sous-exploitation totale.

(2) Les activités de ces divers organismes encore dispersés gagneraient à être coordonnées. C'est l'objet d'un projet en cours d'étude (USAID).

cette aide par les agriculteurs correspond seulement au processus de reconstitution du troupeau ou bien à un développement plus ample de la production animale.

Les éléments qui viennent d'être dégagés font apparaître de larges possibilités pour l'élevage bovin en Tunisie. Il convient d'examiner à présent suivant quels axes ce développement pourrait se réaliser.

5. — LES VOIES A EXPLORER

Le terme de « voies à explorer » pourra choquer certains spécialistes qui ont déjà envisagé depuis longtemps les notions de maîtrise du calendrier fourrager, de complémentarité entre zones, d'intégration de l'élevage, en un mot le concept d'intensification. Cependant, tous les résultats expérimentaux acquis nous paraissent rester inopérants tant qu'on n'a pas étudié leurs conditions d'adoption par les divers types d'exploitations et dans les diverses régions. Une analyse des systèmes de production reste donc à faire. Cette analyse devrait se développer dans des voies qui se dessinent maintenant assez bien. Nous évoquerons successivement les zones concernées et les formes d'organisation possibles.

5.1. Les zones géographiques

a) *Les zones intensives.*

Plusieurs études ont mis en évidence, dans certaines régions, des éléments particulièrement favorables à la pratique généralisée de l'élevage bovin et notamment la complémentarité entre spéculations animales et végétales (1) et le niveau technique relativement élevé des agriculteurs (2). Ce cas concerne en fait toutes les zones intensives du littoral, de Tabarka à Zarzis, mais aussi les périmètres irrigués de l'intérieur, et même les oasis.

Le développement de ce type d'élevage réaliserait une plus grande intégration entre zones étant donné qu'il doit faire appel à d'autres régions pour son approvisionnement en jeunes animaux et pour partie en aliments.

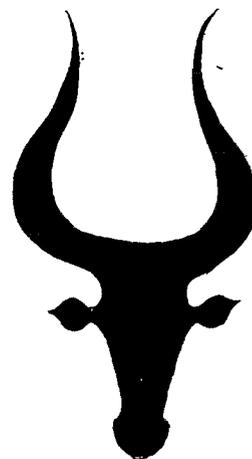
b) *Les zones spécialisées.*

Il s'agit de régions telles que la Khroumirie et les Mogods où la vocation fourragère est maintenant évidente. L'introduction des cultures d'herbes et des méthodes rationnelles d'élevage s'y heurtera à de grandes difficultés liées aux structures foncières, à la pression démographique et à des éléments socio-culturels (2). Dans ces régions pourrait

(1) Maraîchage et agrumiculture en particulier.

(2) Cf. H. SETHOM. — La presqu'île du Cap Bon à la recherche de modes d'élevage intensif in *Revue tunisienne de Sciences Sociales* (CERES), mars 1970 ;

M. BOULARÈS, F. LABOUESSE. — Description et analyse de deux types régionaux de production de viande en Tunisie du Nord : Ras Jebel et Sepenane, in *Actes du Séminaire National sur l'élevage bovin et la production de viande*. Tunis, 18, 19, 20 mai 1971.



se développer un élevage orienté aussi bien vers la production laitière que vers celle de jeunes à engraisser ailleurs.

c) Les zones céréalières du Nord.

Comme on l'a déjà évoqué, la monoculture céréalière du Nord représente un système de production assez extensif. L'intégration des cultures fourragères et de l'élevage constitue le moyen de le rendre plus productif tout en assurant une meilleure protection du capital sol. La modification du système de cultures devrait se faire selon deux voies :

— Pratiquer des assolements comprenant une ou plusieurs soles fourragères selon les conditions édapho-climatiques.

— Consacrer les surfaces marginales et érodables au pâturage seul et au parcours amélioré.

Ces solutions ont déjà commencé à être mises en application dans les coopératives de production.

5.2. Les formes d'organisation

Dans les régions de grande culture et dans les zones spécialisées, il paraît utile de mettre à l'étude des modèles de production à grande échelle, bien que cette solution ne soit pas exclusive. Ceci correspond à un besoin qui s'exprime déjà chez certains agriculteurs qui manifestent un intérêt nouveau pour les productions bovines, se traduisant notamment par une tendance opportune à la révision des conceptions de l'élevage et par un certain intérêt pour la redéfinition de sa place dans l'exploitation. Cette modification des attitudes, liée pour une part au changement du rapport des prix céréales-viandes, n'est pas irréversible tant que l'élevage reste peu intégré au reste de l'exploitation. Pour l'élaboration de ces modèles, des paramètres essentiels devront être définis, en particulier leur niveau d'intensivité et leur degré de spécialisation.

Mais il n'est pas nécessaire de tout organiser sous forme de modèles. Les pratiques actuelles, observées dans les zones intensives mentionnées plus haut, ont déjà fait la preuve de leur efficacité. Elles comportent des possibilités d'amélioration, mais peuvent servir de base pour développer de petits ateliers intensifs de production de viande comprenant 5 à 20 bêtes. Un des problèmes à résoudre dans l'immédiat pour ces éleveurs est celui de l'approvisionnement en jeunes ; souvent des contraintes de financement empêchent la pratique de l'engraissement.

Quelles que soient les propositions pratiques qui découleront des recherches effectuées dans ces domaines, leur diffusion restera largement tributaire des méthodes de vulgarisation nouvelles qui devront être mises au point.

En conclusion, il apparaît clairement aujourd'hui que la Tunisie possède aussi bien des régions à vocation fourragère affirmée et quasi exclusive, que de vastes zones où l'élevage, en particulier bovin, est la voie ouverte vers l'intensification agricole.

Ce qui a été dit ici de l'élevage bovin

pourrait l'être dans une certaine mesure de l'élevage ovin, compte tenu des particularités de celui-ci qui, s'il est mieux connu, présente également une très forte marge d'amélioration.

Ceci montre que ce pays, mais aussi sans doute tout le Maghreb, possède les conditions propices à un développement important des productions animales. Mais cette démonstration n'est qu'une première étape, peut-être la plus facile à réaliser. Les études techniques, si elles restent à approfondir et à diversifier, doivent maintenant céder le pas aux réalisations et, pour cela, à la recherche des conditions sociales et économiques de la diffusion des résultats obtenus. Cette tâche peut seule fonder la mise au point de méthodes de vulgarisation adaptées et d'une politique de l'élevage efficace. Elle nécessite une étude des conditions de la production dans leur ensemble et, en particulier, une analyse approfondie des divers systèmes de production actuellement pratiqués.

Enfin, dans l'hypothèse où l'essor de la production permettrait de dégager un certain volume d'exportations, celles-ci devraient donner lieu à la conception d'une véritable politique. Les habitudes culinaires locales n'établissant pas de différence notable entre les diverses catégories de morceaux de viande, une des solutions possibles consisterait à exporter les quartiers arrières vers quelques pays riches, sur les marchés desquels la Tunisie s'installerait d'une manière régulière.

